



Compte Rendu Réunion

Réunion CVE

12 mars 2026

Format : Hybride

Début : 13h30

Fin : 16h

Présent·es à la réunion

Administration de l'ENS : Olivier HUBERT (Vice-Président Formation (VPF)) Tiana RABÉ (DSVE), Sophie ZUBER (Direction Scolarité et Vie Étudiante (DSVE)), Véronique VANEL (DSVE),

Représentant·es étudiant·es (élu·es CVE, CA et CS) : Lorenzo BOUSSION (Maths), Pierre PALAU (CA, parti à 15h), Antonin LOUBIÈRE (CA), TERENCE MARCHI (SIEN), Eléonore BAYLE (Biologie), Julian VUKUSIC (BDE), Maé HILY (BDE), Bastien FROMONT (Design)

Table des matières

1 Point d'actualité de la DSVE	1
2 Campagne de logements 2026-27	2
3 Refonte des textes liés à la vie étudiante	3
4 Présentation du projet de création de l'association "L'Union normalienne"	4
5 Présentation du projet de domiciliation à l'ENS de l'association "4 Litres Trophy"	4

1 Point d'actualité de la DSVE

La rentrée des 1A est pour l'instant prévue le 7 septembre 2026.

Depuis cette année, l'école a mis en place des frais de dossier (40€ pour les non-boursier·es, pas de frais pour les boursier·es).

Les élu·es font remarquer que pour les personnes de classe moyenne qui ne sont pas boursier·es mais qui pourraient tout de même être en difficulté financière, ces frais pourraient être un frein à leur candidature, ce qui irait à l'encontre de l'intention de diversifier les candidatures.

Le VPF répond que les frais de dossier sont très communs dans les autres écoles, que 40€ reste faible par rapport à ce que demandent les autres écoles et que la mise en place de frais de dossier permettrait de limiter le nombre de candidature qu'ils considèrent comme "farfelues". Celles-ci sont coûteuses en temps de traitement, et le VPF rappelle que l'école est toujours en déficit à cause du manque dans le budget que donne l'État pour les salaires des élèves.

Cette information est cependant contradictoire avec ce qui a été dit en réunion pré-CA. Anne Peyroche (Vice-présidente stratégie et moyens) avait garanti que l'objectif n'était absolument pas budgétaire. Cette contradiction a été remontée par les élu-es après la réunion.

Le VPF mentionne également que l'école demande de rendre les concours payants depuis des années mais que l'État refuse.

Les élu-es demandent si l'école ne devrait pas chercher à être un exemple, donc ne pas nécessairement se calquer sur ce que font d'autres, et répètent que ces frais pourraient empêcher certaines personnes de candidater.

La DSVE répond que le fait de payer montre un engagement du/de la candidat-e pour éviter que des personnes, qui plus tard se rendraient compte qu'ils n'ont pas le profil, ne candidatent.

Les élu-es font remarquer que ce frein pourrait renforcer l'idée de certain-es étudiant-es que l'ENS est trop élitiste et qu'ils n'y seront pas à leur place. Ils insistent aussi sur le fait que l'administration dit que la somme de 40€ est presque symbolique, mais que le fait que l'accès à l'ENS est gratuit est un symbole très fort.

La DSVE répond que le quota d'étudiant-es universitaires participera déjà à la diversification des candidatures. Le VPF répond que ce point reste à discuter en CA mais que l'intention est de tester la motivation des candidat-es pour tout de même limiter le nombre de candidatures. La DSVE précise que ce sera un investissement pour ensuite recevoir l'allocation une fois admis-e.

L'administration propose de revoir après la mise en pratique, reconnaissant qu'il reste sûrement des choses à ajuster, et de faire un bilan à la CVE de rentrée.

Vote : la CVE donne un avis favorable (2 pour, 1 contre, 3 abstentions)

La fin des dépôts de projets d'études est le 28 avril cette année.

Les réinscriptions ouvrent le 8 avril et resteront ouvertes tout l'été.

Les candidatures aux bourses pré-doctorales sont jusqu'au 31 mars, et n'ont pour l'instant reçu aucun dossier de candidature.

La cérémonie de remise des diplômes sera le 22 mai, il y aura besoin de guides pour proposer des visites de 20 à 25 minutes aux familles et invité-es des diplômé-es.

Les applications pour la bourse Femmes en Sciences ferment le 21 avril.

Les concours écrits des design auront lieu dans l'école le 1, 2, et 3 avril.

Pour les passations des associations et clubs, les informations à transmettre à l'administration pour les officialiser seront transmises par mail (membres des bureaux, demandes d'accès, convention d'occupation des locaux) et l'administration demande de continuer à organiser des moments de rencontre avec les nouveaux bureaux des grandes associations.

2 Campagne de logements 2026-27

La mise en place de la ligne de metro 18 devrait desserrer la pression de logement sur le plateau puisqu'elle facilitera son accès.

Il y a une augmentation du nombre de lits disponibles depuis la plateforme CASA, passant de 16 000 à 23 000 lits, et il y a désormais une personne dédiée pour gérer les dossiers ce qui facilitera le processus. Un formulaire unique va également être mis en place pour centraliser les pièces à déposer.

Le nombre de logements proposés par l'ENS reste le même : 398 lits.

- 298 au CROUS

- 100 à Césal, avec une possibilité de revoir le quota entre les résidences sociales (Césal 1,2,3 et 4, loyers entre 360 et 500€) et les résidences privées (Césal 5 et 6, loyers entre 714 et 809€). Actuellement ce quota est à 80 places en social et 20 en privé, la révision amènerait à prendre plus de places en résidence sociale.

Une résidence est prévue d'être détruite mais l'ENS compte essayer de maintenir son nombre de lit pendant les travaux.

La vacance des logements (lorsqu'ils ne sont pas pris ou durant les vacances) a coûté 32 000€ à l'ENS cette année, c'est pour cela que les élèves doivent payer à partir du 1er août.

Les bailleurs ne sont pas tenus de prévenir quand un logement se libère en dehors de la période de rentrée (de juin à mi-août officiellement, même si avec un accord à l'amiable cette période est un peu plus étendue en réalité). Après cette période il faut directement contacter les résidences pour demander un logement.

Les frais de dossier pour l'attribution d'un logement sont maintenus à 40€. Ces frais ne doivent être acquittés qu'une fois que l'école est certaine de pouvoir proposer un logement. L'école ne s'engage à donner qu'une seule proposition de logement, mais dans les faits, elle a laissé autant que possible le choix aux apprenant-es. La mise en place des frais n'a pas modifié le nombre de candidatures.

La campagne de renouvellement ouvre en avril et la campagne d'attribution de juin à septembre.

Les critères de priorisation pour les logements sont :

- 1) Les personnes en situation de handicap
- 2) Les personnes bénéficiant d'une bourse
- 3) Les primo-entrants hors master (élèves comme étudiant-es)
- 4) Les apprenant-es préparant l'agrégation (M2 FESup)
- 5) Les étudiant-es internationaux-ales sur programme d'échange pour une première arrivée en France

Pour les étudiant-es internationaux-ales admi-es en master hors programme d'échange, de l'aide est proposée à leur arrivée par le pôle Accueil International de l'UPS et l'association Sciences Accueil.

Les élu-es demandent si l'acquisition de foncier pour construire des logements réservés pour l'ENS est toujours prévue. L'administration répond que l'ENS ne compte pas acheter les logements mais voudrait avoir un accord de bailleur. Elle rencontre cependant des difficultés, des discussions sont en cours avec la mairie autour de questions de marché public. La livraison est pour l'instant prévue en 2030 mais d'autres résidences sont déjà en construction ce qui désengorgera un peu le marché.

3 Refonte des textes liés à la vie étudiante

La Charte de la Vie Étudiante devrait être réécrite en une Charte des Associations Étudiantes. Elle sera mise à disposition des associations, contiendra des détails pour des procédures plus techniques, les droits des associations, etc.

L'administration demande les disponibilités des élu-es pour organiser des sessions de travail sur ces textes. Iels ont répondu soit le jeudi après-midi, soit en fin de journée, entre 17h et 19h. L'administration mentionne également qu'ils cherchent un outil sécurisé pour travailler simultanément sur le texte à retravailler.

Le but est de l'avoir terminée vers juin, pour le prochain Conseil d'Administration.

4 Présentation du projet de création de l'association "L'Union normalienne"

Porteur présent : Damien CHEVALIER

L'association a pour objectif de présenter un syndicat étudiant, créer un espace d'échange sur des thèmes, proposés par les organisateur-ices comme par les participant-es, touchant à la vie étudiante, les conditions d'étude, et organiser des débats. Elle voudrait être domiciliée à l'ENS pour faciliter le dialogue et n'est pas encore officiellement constituée. La domiciliation à l'ENS permet à l'association de déposer des demandes de subvention CVEC, demander un local et être reconnue comme une association de l'ENS.

La différence avec le rôle que jouent déjà les élu-es étudiant-es est qu'elle permettrait un lien plus direct avec la plupart des étudiant-es. Elle serait complémentaire aux élu-es et passerait par eux pour faire remonter des problématiques. Avoir des élu-es présents lors des débats serait pertinent mais si aucun ne l'est, des rapports écrits pourront être faits.

Après demande du VPF, l'association précise qu'il n'y a pour l'instant pas d'intention de monter à des revendications nationales ou d'avoir une coloration politique.

Vote : la CVE donne un avis favorable (unanimité)

5 Présentation du projet de domiciliation à l'ENS de l'association "4 Litres Trophy"

Porteurs présents : Jérémy COULSON et Yanis MERHIKI

L'objectif de l'association est de participer au 4L Trophy, une compétition qui vise à soutenir des populations au Maroc à travers des collectes de nourriture, des dons de fournitures scolaires ou sportives et financièrement, par les frais d'inscription.

Les demandes de l'association à l'ENS sont un espace de parking pour la voiture, un espace de travail pour rénover la 4L et de stockage du matériel. Elle demanderait également un soutien financier, le budget total est de 13 040€, le soutien demandé à l'ENS serait principalement pour les frais d'inscription qui sont de 3 500€.

La voiture a déjà été achetée au nom de Jérémy par des fonds pour l'instant avancés par les fondateurs.

L'intérêt de domicilier l'association serait également de faciliter la participation d'autres élèves dans le futur.

Les élu-es demandent s'il y a des projets pour inclure plus de participant-es, par exemple un lien avec la SoNo pour les collectes ou encore de laisser la voiture à l'association pour qu'elle puisse être utilisée par des futur-es participant-es. L'association n'avait pour l'instant pas réfléchi à ces possibilités.

Vote : la CVE donne un avis favorable sous réserve d'engager plus d'apprenant-es et peut-être d'en faire une opportunité pédagogique ou un projet interdisciplinaire (unanimité)